

40 ème anniversaire du vote fédéral pour l'entrée du Jura dans la Confédération

Au nom des élus fédéraux de la République et Canton du Jura, permettez-moi, Mme la Présidente, de vous remercier pour vos mots chaleureux.

J'aimerais saisir cette occasion pour relever la richesse et la capacité d'adaptation de la démocratie directe et du fédéralisme suisse qui, ont permis de résoudre ce qui était à l'époque l'un des plus épineux problèmes de minorité en Suisse. Les Jurassiennes et les Jurassiens savent ce qu'ils se doivent à eux-mêmes, à leur ténacité, à leur volonté, à une longue lutte de plusieurs décennies. Ce combat d'une minorité pour son identité et sa souveraineté n'est pas allé sans heurts, reconnaissons-le.

Mais les Jurassiennes et Jurassiens sont aussi très conscients de ce qu'ils doivent à l'engagement des autorités fédérales et au soutien démocratique du peuple suisse. Cette vitalité de la démocratie et du fédéralisme doit nous réjouir. Comme ancien président du Conseil des Etats, j'ai pu mesurer à travers mes voyages tout ce que ce courage et cette volonté représentent pour les peuples qui cherchent démocratiquement leur voie par la manière pacifique. Mais aujourd'hui, même si les cantons de Berne et du Jura cherchent ensemble la voie de l'apaisement et collaborent encore sur des dossiers, l'anniversaire de ce jour ne doit pas nous faire oublier que la ville de Moutier attend que son choix démocratiquement exprimé trouve rapidement une concrétisation.

Je me permets de relever que ce vote démocratique a été sans doute le plus surveillé de l'histoire suisse. Que la volonté démocratique soit respectée, c'est indispensable pour une pacification des esprits après tant d'années de luttes passionnées de part et d'autre. Je tiens au passage à remercier Mme la Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga et ses services pour leur rôle d'apaisement. Elle a compris que la situation d'incertitude actuelle liée aux recours juridiques ne pourrait pas s'éterniser sans risquer de dégénérer.

Je conclus en rappelant la mémoire de votre illustre compatriote saint-gallois, Mme la Présidente, l'ancien conseiller fédéral Kurt Furgler dont le Gouvernement jurassien reconnaissait, lors de son décès il y a dix ans : « que cet homme d'Etat d'une rare intelligence, guidé par un sens aigu de l'intérêt général, fut un acteur central de la création du canton du Jura à laquelle il a contribué en particulier en tant que président de la délégation du Conseil fédéral aux affaires jurassiennes ».

C'est dans cet esprit, Mme la Présidente, qu'au nom de mes compatriotes jurassiens je vous remercie pour vos propos.

CH 24 septembre 2018